

Réfutation de la thèse de Mgr Duchesne (Bernard Patron)

Le débat sur l'évangélisation de la Gaule au 1^{er} siècle a connu un rebondissement important avec la publication du livre de Mgr Duchesne en 1890. Ce livre traite de l'origine des diocèses épiscopaux de l'ancienne Gaule et de saints du 1^{er} siècle. Dans son introduction, il pose le décor très clairement. Je le cite :

« On sait que deux systèmes ont été présentés jusqu'à ce jour : l'un, qui se réclame de légendes longtemps soutenues par leur appropriation liturgique, reporte au 1^{er} siècle la fondation de la plupart de nos églises ; l'autre, qui se fonde principalement sur un passage de Grégoire de Tours, abaisse de deux cents ans environ ces origines ecclésiastiques. Bien que ce second système ait toujours semblé aux gens rassis plus solide que le précédent, on pouvait trouver un peu étroite sa base de documents. Des textes peu précis de Sulpice Sévère, de la passion de Saint Saturnin de Toulouse, une date arbitrairement établie par Grégoire de Tours, c'était à peu tout ce qui représentait l'ancienne église des Gaules sur ses propres origines. Les légendes offraient un ensemble plus imposant. Leur nombre, leur concordance apparente – apparente seulement- ne laissaient pas de faire impression sur les personnes qui n'étaient pas en situation de se rendre compte de leur véritable valeur traditionnelle. Aujourd'hui, il est manifeste que cette valeur traditionnelle est entièrement nulle, que toutes les compositions dont il s'agit sont postérieures, et quelques-unes de beaucoup, à l'avènement de Charlemagne, qu'elles s'inspirent, non de souvenirs antérieurs, mais de prétentions présentes et d'intérêts de clocher. Elles n'ont même pas ce degré inférieur d'autorité qui s'attache aux traditions populaires à quelques siècles des événements. Ce ne sont que des conjectures artificielles, des fictions de lettrés. »

Son approche résolument « anti-tradition » repose sur 2 fondements :

- une étude générale sur la fondation des diocèses en Gaule en montrant de son point de vue que l'évangélisation de notre pays a été très tardive et date du 3^e ou du 4^e siècle.
- une étude particulière sur chacune des Vitas ou des traditions relatives aux principaux fondateurs considérés par la tradition comme d'origine apostolique.

Pour répondre à cette thèse qui rejette sans appel nos traditions, je développerai 3 points :

- 1) quelques éléments biographiques de Mgr Duchesne et son parcours d'intellectuel dans le contexte de l'époque
- 2) la méthode utilisée par Mgr Duchesne pour dater la fondation de chacun de nos diocèses
- 3) la controverse de ce prélat avec Mgr Bellet au sujet de Saint Martial

1) son intégration dans le courant moderniste de la fin 19^e et du début 20^e :

Le 19^e siècle a été très riche en études sur la fondation du Christianisme dans les Gaules avec la publication par des religieux de nombreux ouvrages très approfondis sur la question. En cette fin de siècle nous sommes face à 2 courants de pensée diamétralement opposés : le premier avec le livre de Dom Chamard publié en 1873 sur l'établissement du christianisme dans l'empire romain. Dom Chamard constate partout ailleurs une évangélisation quasi fulgurante. Il cite en autres l'exemple de Saint Cyprien évêque de l'église de Carthage, qui a réuni, en 240, quatre-vingt-dix évêques pour le concile de Lambèse et estime ainsi le nombre d'évêques en fin du 2^e siècle pour la seule Afrique du Nord à 150. La Gaule, selon Mgr Duchesne, à la même date, n'en comptait qu'un ou deux. Dom Chamard suggère par analogie et au regard de ce vrai dynamisme que la situation ecclésiale de la Gaule devait être proche de celle de l'Afrique.

Mgr Duchesne est spécialiste à l'institut catholique de Paris de l'histoire de l'église. Ses cours ont rapidement suscité des questions au sein de l'église. Mgr Bernadou, archevêque de Sens, dans le cadre de ses prérogatives, a œuvré pour circonscrire ses enseignements avant finalement d'obtenir son éviction de l'institut. Il y avait eu une première alerte lorsque Mgr Duchesne a publié son livre sur le *liber pontificalis*, recueil de la vie des papes, dans lequel il expurgeait tout ce qui était relatif à la tradition. Dom Chamard avait voulu réagir publiquement jusqu'à que sa hiérarchie lui demande de calmer le jeu pour maintenir la bonne réputation de l'institut catholique de Paris.

Dans cet institut, Mgr Duchesne a compté en tant qu'élève, Alfred Loisy, future tête pensante du courant moderniste et Pierre Battifol, futur historien. Mgr Duchesne a fait rentrer Alfred Loisy comme assistant au sein de l'institut. Ces 2 intellectuels ont fini par rejoindre, à des dates différentes, l'école pratique des Hautes études. Ils ont eu tous les deux des relations régulières avec le baron Van Hügel, le précurseur de ce courant moderniste. Chacun ayant son cheminement propre, le baron Van Hügel a été le premier catholique à avoir le titre de docteur en théologie au sein de l'université d'Oxford, Alfred Loisy a connu la consécration universitaire en étant élu au collège de France. Lorsqu'il a publié son livre « l'évangile et l'église », Mgr Duchesne y fera un accueil réservé tout en étant prémonitoire. Il écrivait « *vous êtes tellement en avance de nous que nous serions encore capables de ne pas vous comprendre. Souhaitez-le, car c'est la seule chance que vous ayez d'échapper à l'excommunication* »¹.

Peu de temps après l'encyclique antimoderniste de Pie X Alfred Loisy sera excommunié ainsi que son ami George Tyrrell. Dans ce courant du modernisme gravitait un certain nombre d'intellectuels, comme l'historien, Albert Houtin, auteur lui aussi d'un livre s'opposant à la tradition apostolique ou comme le philosophe Marcel Hebert. Ces 2 prêtres catholiques seront réduits à l'état laïc, car ayant chacun perdu la foi. Mgr Duchesne entendait orienter son enseignement et ses recherches « *en les dégageant des idées préconçues et des sentiments particuliers* ». Et la théologie relevait pour lui des idées préconçues².

À l'inverse de son autre élève, Pierre Battifol, avec lequel il va rapidement se brouiller, qui, lui, intègre la perspective théologique dans son travail historique.

Dans ce contexte, Louis Duchesne restera néanmoins un mystère avec ce contraste entre l'esprit critique de l'historien, le ton caustique de l'homme et la foi simple du prêtre. Ainsi il écrivait à son ami le baron Von Hügel : « *Tous les ans en Bretagne, je fais une retraite de deux mois sous la direction de ma mère, qui a l'âge du siècle, et d'une foule de gens respectables, prêtres ou laïques, dont aucun ne se doute de tout le bien qu'il me fait. Je ne lâcherai point ce paradis pour le plaisir d'être d'accord, sur tous les points, avec moi-même. Cette prétention est de pure vanité. Les théologiens l'ont ; mais je ne suis pas théologien et c'est pourquoi je puis louer Dieu dans la joie de mon cœur* »

Cette même dualité se retrouve dans le livre d'Albert Houtin sur Marcel Hébert, dans lequel il écrit que c'est l'abbé Duchesne qui ruina, chez son ami, la croyance en la résurrection de Jésus, et que, pendant longtemps, l'un et l'autre avaient été en parfaite communion d'idées. Plus tard Duchesne lui écrivit qu'il avait toujours cru en la résurrection.

Lorsque Mgr Duchesne fut élu à l'académie française, Étienne Lamy, homme politique catholique le reçut. Il a peut-être perçu cette dualité en lui, puisqu'il l'a appelé « *le moins crédule des croyants* » et vu en lui « *la collaboration d'une âme religieuse et d'une intelligence sceptique* ».

¹ Émile Goichot Alfred Loisy et ses amis p66

² Émile Goichot Alfred Loisy et ses amis p21

On voit à travers le discours de sa réception à l'académie française que son livre avait eu un énorme retentissement dans l'église et dans la société, à une époque où l'on restait très attaché à nos premiers saints. Je cite un extrait du discours :

Vous, Monsieur, vous fûtes le mistral qui déracine. Vous avez dépouillé ces églises de leur dignité apostolique, vous avez établi que les plus anciennes, Lyon, et peut-être Arles, ne remontent pas au-delà du II^e siècle, vous avez exilé au 4^e saint Martial, saint Ursin avec saint Front, et en opinant que Lazare et ses sœurs sont morts en Asie, vous avez désaffecté le plus antique sanctuaire de la France chrétienne. Les légendes que vous abattiez se sont vengées de vous en vous faisant à vous-même une légende d'iconoclaste.

À votre approche, si les cigales chantent, ce sera pour vous dire : « Maître, et vous tous, épigraphistes et paléographes, qui demandez aux signes laissés par les morts sur la pierre ou le parchemin la preuve de la certitude, vous avez fondé le règne du document, ne préparez pas sa tyrannie. Nous ne possédons ni écriture, ni archives, et, néanmoins, nous sommes sûrs que, depuis l'ère de la première cigale, notre chant n'a pas changé. Ne daterait-il que de l'heure où quelque scribe, réveillé par lui, le nota ? La multitude humaine, illettrée comme nous, a aussi des chants très anciens qu'elle se transmet, ses traditions et ses légendes. Vous leur demandez de faire leurs preuves, comme si leur existence n'était pas quelque chose. Rien ne naît de rien, et la tradition porte témoignage en faveur des faits qu'elle suppose. Sans doute, il arrive qu'elle les déforme ; c'est pourquoi il est nécessaire de la contrôler et c'est à quoi servent les documents. Le passé a deux témoignages, la tradition et l'écriture. La tradition est la voix des peuples : dans les siècles d'ignorance, elle est la seule mémoire, même dans les temps qui se disent cultivés, elle demeure, pour la plupart des hommes, la grande messagère des idées et des événements ; elle est l'unanimité perpétuée des ancêtres qui virent et des fils qui croient leurs pères ; si elle peut se tromper, elle ne veut jamais tromper. L'écriture est la déposition de témoins isolés qui passent ; si nombreux que soient les textes, la voix intermittente d'une minorité ; et cette minorité, plus que la multitude, est capable de calculs et de mauvaise foi. Il n'est donc pas contraire à la bonne méthode de contrôler aussi les documents par les traditions. Ne l'auriez-vous pas un peu oublié dans vos doctes rigueurs ?

L'ironie de l'histoire est qu'au décès de Mgr Duchesne, ce dernier fut remplacé à l'académie française par un autre religieux, le grand ami d'Alfred Loisy, Henri Brémond. Il a été reçu par un écrivain catholique conservateur, Henri Bordeaux, qui lui aussi l'interpellera sur sainte Marie Madeleine. Lorsqu'Alfred Loisy aura connaissance de cette nouvelle réception en demie teinte, il s'exclamera « les conservateurs n'ont vraiment rien compris »

On le voit clairement, la question de sainte Marie Madeleine et des premiers saints évangélistes dépasse le cadre d'un fait historique et constitue un vrai point de clivage entre conservateurs et modernistes. La question que nous sommes, à ce stade, amenés à nous poser est l'articulation qui pourrait exister entre la date de la structuration ecclésiale (1^{er} ou 3^e siècle) et les propositions philosophiques du courant moderniste. Nous y reviendrons.

La méthode de travail utilisée par Mgr Duchesne pour arriver à ses conclusions.

Maintenant venons-en la méthode de travail utilisée par Mgr Duchesne pour établir ses certitudes et affirmer avec autorité que la valeur de nos traditions est entièrement nulle. Je m'appuierai pour cela sur le travail de Mgr Charles Felix Bellet que l'on peut retrouver dans son livre très dense sur les origines des églises de France. Mgr Charles-Felix Bellet est originaire de l'Isère, prélat du Diocèse de Grenoble.

Au préalable, il convient de souligner que Mgr Duchesne attaque ce problème par le bon bout de la lorgnette, car l'évangélisation de la Gaule comme partout ailleurs passe par l'installation de diocèses. Certains historiens du même bord que lui, comme M Chevallier avait développé l'idée d'une évangélisation nomade, pour expliquer par exemple qu'il ait pu y avoir des martyrs dans la Gaule dans des contrées sans structure ecclésiale. Par exemple sainte Reine martyr en 251 à Alesia en Bourgogne. Dom Chamard a réfuté cette idée. Le développement de l'évangélisation est parallèle à celui des diocèses. Je vous renvoie pour cela à ses travaux. L'ancienneté de ces diocèses est donc un bon critère pour apprécier la vitesse de l'évangélisation de la Gaule. Mgr Duchesne va s'employer à dater leur fondation et pour ce faire dresser la liste chronologique des évêques diocèse par diocèse depuis les premiers temps et à partir des informations, qu'il peut retrouver.

Ainsi il va étudier 119 listes d'évêques et en sélectionner 24 de bonne qualité. Et pour ces 24, à partir d'une date identifiée comme fiable, par exemple que le 5^e évêque de la liste a signé le document de saint Athanase en 346, il va remonter dans le temps pour donner une date approximative de fondation en retranchant 15 à 20 ans par épiscopat. On observe à ce stade que ce procédé ne tient pas compte ni d'éventuelles lacunes dans les listes, ni des vacances des sièges, ni de la durée incertaine des épiscopats.

Au concile d'Arles de 314, cinq des 24 listes étudiées ont un représentant, ce sont celles de Lyon, Vienne, Reims, Trèves, Rouen. Les évêques de Vienne, Reims et Trèves (Verus, Imbetausius, Agræcius) occupent tous les trois le quatrième rang dans leurs séries respectives ; l'évêque de Rouen, Avitianus, est le deuxième de la sienne. Mgr Duchesne en conclue, je le cite, « *que les Églises de Vienne, Reims, Trèves ne peuvent avoir eu d'évêques avant le milieu du 3^e siècle environ, et que l'Église de Rouen est notablement moins ancienne* ». La démonstration est ainsi faite.

Voyons maintenant dans le détail comme cela se traduit par exemple pour le diocèse de Vienne : Le plus ancien document où tous les noms des évêques connus de ce diocèse apparaissent rangés dans un ordre cohérent est la Chronique d'Adon, arrêtée à l'année 867. Adon est à cette date évêque de Vienne.

Les 4 premiers noms sont :

1. Crescens, qu'Adon identifie avec Crecens, compagnon de Paul dans les Actes des apôtres
2. Zacharias.
3. Martinus.
4. Verus.

Mgr Duchesne établit ainsi que l'évêque Cresens a pris ses fonctions en l'an 250 et non en 50 comme le voudrait la tradition

Écoutons maintenant son argumentation :

« *On a dit quelquefois que les vieilles listes épiscopales sont incomplètes et que, après les noms des fondateurs, il doit en manquer beaucoup, que l'on aura oubliés ou perdus pendant les persécutions et les invasions. Adon n'a pas la moindre idée de cela. Non seulement il ne se permet pas d'allonger la liste reçue en y insérant de nouveaux noms, mais il est clair que, pour lui, cette liste doit suffire à occuper toute la durée depuis les apôtres jusqu'au 9^e siècle* »

Duchesne en conclut « *En s'en tenant à la liste toute seule, dont le quatrième nom se rencontre dans un document de l'année 314, le premier évêque aurait vécu vers le milieu du 3^e siècle.* »

Reprenons les 2 affirmations contenues dans ce texte qui lui permet d'arriver à cette conclusion :

- 1) les listes pourraient être incomplètes, mais Adon n'a pas la moindre idée de cela.

Affirmation purement gratuite car le silence d'Adon sur ce sujet n'apporte strictement aucun élément de preuve que ce soit sur ce que pense Adon ou sur le fait que la liste est complète

2) si Adon n'ajoute aucun nom car pour lui cette liste est suffisante pour couvrir toute la période

Encore une fois comment Mgr Duchesne peut-il affirmer cela ? Adon soutient le fait que Crescent a été envoyé par St Paul à Vienne vers l'année 50 et sait très bien que les 2 évêques intermédiaires entre Crescent et Verus ne peuvent avoir eu des épiscopats d'une durée cumulée supérieure à 2 siècles. On peut donc présumer a contrario qu'Adon sait que la liste est incomplète.

2 remarques également sur la 1^{ère} phrase du paragraphe « *On a dit quelquefois que les vieilles listes épiscopales sont incomplètes et que, après les noms des fondateurs, il doit en manquer beaucoup, que l'on aura oubliés ou perdus pendant les persécutions et les invasions.* ».

1^{ère} remarque : la formulation « on a dit que » permet à Mgr Duchesne de ne pas prendre position. Le sujet est pourtant capital dans le cadre de sa démarche d'historien. Nous pouvons noter qu'il n'apporte aucune contradiction à cette assertion, mis à part le contre-feu qu'il allume avec le silence d'Adon.

2^e remarque : qui est ce « on » ? Qui a dit cela ? C'est tout simplement un professeur d'histoire ecclésiastique de l'Institut catholique de Paris, qui éditait dans un bulletin le contenu de ses cours et cela 12 ans avant la parution de ce livre. Et ce professeur s'appelle Louis Duchesne. Je cite son cours : « *On se figure communément que les églises conservaient avec soin les listes de leurs évêques depuis la première fondation. Cela est vrai de certaines grandes églises, comme celles de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie... À Carthage, on ne trouve que trois ou quatre noms d'évêques antérieurs au 4^e siècle... Quand on étudie les listes épiscopales, on reconnaît bientôt que la plupart des églises des Gaules ont laissé perdre le souvenir et les noms de leurs anciens évêques. C'est grâce aux signatures épiscopales des conciles et à quelques renseignements épars dans les livres d'histoire et les vies des saints que les bénédictins ont pu reconstituer les fastes ecclésiastiques de notre pays. Ça et là, il est vrai, ils ont trouvé des catalogues dressés au moyen âge ; mais ces catalogues, trop souvent artificiels, sont à chaque instant démentis par les découvertes nouvelles ou par l'étude plus ou moins approfondie des documents existants. Ce n'est pas seulement l'histoire de l'évangélisation, c'est toute l'histoire primitive de nos églises qui est perdue.* »

Si les 24 listes qu'il a sélectionnées peuvent être complètes à compter du 6^e siècle, il n'apporte strictement aucun élément de preuve pour la période antérieure. Il y a eu 10 persécutions romaines successives et l'empereur Dèce a ordonné lors de la persécution de 251 que l'on saisisse les archives des diocèses pour savoir où frapper. Cet ordre a été réitéré sous Dioclétien. Sans parler des terribles invasions tout au long du 5^e siècle. Saint Jérôme en 409 écrit « *D'innombrables et féroces nations occupent toutes les Gaules. Le Quade, le Vandale, le Sarmate, les Alains, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Burgondes, les Alémans, ô lamentable situation de notre patrie ! Mayence a été prise et ravagée, et dans son Église plusieurs milliers d'hommes ont été égorgés. Reims, la ville puissante entre toutes, Amiens, Arras, Tournay et Strasbourg ont vu leurs habitants traînés en esclavage dans la Germanie. Les Aquitaines, la Novempopulanie, la Lyonnaise et la Narbonnaise ont toutes été saccagées.* » Et l'on voudrait que les listes épiscopales aient traversé ces bouleversements sans dommage.

À cela s'ajoute le fait que Mgr Duchesne ne prend pas en compte les 2 autres éléments précédemment cités : la durée des épiscopats et la vacance des postes. Je vous cite ce qu'il affirme au sujet du diocèse de Tours « *Quant à la vacance de trente-sept ans que saint Grégoire de Tours intercale entre la mort de Gatien et l'avènement de Lidoire, elle comble trop bien les lacunes de son échelle chronologique*

pour ne pas exciter le soupçon... ». Il se permet ainsi de contester un témoignage de la première heure et cela sans réel fondement par le simple fait que cela dérange sa théorie.

Si vous n'étiez pas convaincu, on peut prendre cette problématique dans un autre sens. En l'espèce appliquer cette méthode de calcul aux diocèses qui ont été fondés au 1^{er} siècle, comme nous le disent les actes des apôtres :

Par exemple à Salamine (Chypre), en 325, son évêque s'appelait Gelasius et est le quatrième de la liste. Cependant, l'Église de Salamine a été fondée par saint Paul, qui institua pour premier évêque saint Barnabé, lequel mourut en l'an 53. À Athènes, en 325, son évêque s'appelait Pistus; il est le quatrième de la liste. Pourtant saint Paul a établi Dionysius pour premier évêque de cette ville. Idem à Tarse, en 320, son évêque s'appelait Lupus et il est le cinquième de la liste.

Comme le montre Mgr Bellet, c'est la même chose à Édesse, Corinthe, Thessalonique, Philippes, Éphèse où saint Jean a été le 1^{er} évêque, Apamée, Antioche de Pisidie, Laodicée, Milet, Myre, Philadelphie, Pergame, Beyrouth, Damas, Césarée de Cappadoce, Césarée de Philippes, Smyrne, Hiéropolis, etc., etc.

On voit clairement que sa théorie s'écroule lorsqu'on la confronte avec la réalité. Il joue sur une rhétorique brillante pour masquer une présentation biaisée des faits. Il accumule les affirmations gratuites, les insinuations spécieuses et les raisonnements erronés. C'est à mes yeux un travail de nature idéologique ou philosophique.

La phrase célèbre du livre phare d'Alfred Loisy, *« Jésus a annoncé le royaume et c'est l'église qui est venue »*, soutient qu'*« il y a à distinguer entre l'origine d'un fait et son développement : ce qui naît en un jour ne prend des accroissements qu'avec le temps et au cours des siècles »*. Une loi domine et régit l'histoire de l'église, c'est l'évolution. À l'historien donc de scruter la vie de l'Église et d'y rechercher tout ce qui peut renseigner sur la manière dont elle a évolué, l'église dans le modernisme étant le résultat et le fruit d'une conscience collective. Si Alfred Loisy voit l'Église comme une construction historique, née de l'évolution du christianisme primitif, Louis Duchesne va s'atteler en tant qu'historien à en faire la démonstration.

Pierre Battifol, un moment scruté par le Vatican, va tenir à prendre ses distances. Comme le montre l'introduction de son livre où il vise les modernistes sans les nommer. Je le cite : *« L'Église n'était pas un mouvement spirituel créant en se fixant des institutions et des dogmes en fonction de la civilisation qu'il traversait, une capacité de syncrétisme illimité ; elle était un évangile, un apostolat, une tradition, un culte, une société hiérarchisée, une église d'églises, une unité gardée par l'unité de la cathedra Pétri, elle était consciente d'être tout cela : loin d'être une évolution automatique, elle était dès le premier jour une conservation vivante et assistée par l'Esprit de Dieu du don fait par Dieu aux hommes dans l'incarnation. Elle n'est pas autre chose aujourd'hui encore. »*

Même si Alfred Loisy récuse que l'idée que Mgr Duchesne appartienne au courant moderniste, le père Billot, professeur à l'Université grégorienne, reproche à Duchesne de ne pas présenter clairement le Christ comme fondateur de l'Église, dans son livre *« l'histoire de l'église »*. Livre qui sera mis à l'index suite à l'encyclique *« Pascendi dominici gregis »* dans laquelle le pape Pie X décrit clairement cette articulation entre histoire et philosophie. Je vous cite cet extrait :

Certains d'entre les modernistes, adonnés aux études historiques, paraissent redouter très fort qu'on les prenne pour des philosophes; de philosophie ils n'en savent pas le premier mot. Astuce profonde. Ce qu'ils craignent, c'est qu'on ne les soupçonne d'apporter en histoire des idées toutes faites, de provenance philosophique, qu'on ne les tienne pas pour assez objectifs, comme on dit aujourd'hui. Et pourtant, que leur histoire, que leur critique soit pure œuvre de philosophie, que leurs conclusions

historico-critiques viennent en droite ligne de leurs principes philosophiques, rien de plus facile à démontrer.

Il m'apparaît que le pape a été très clairvoyant sur les manières d'agir de Mgr Duchesne. Cette clairvoyance a-t-elle été partagée ? Cela ne semble pas le cas puisqu'on soutient depuis plus de 100 ans la thèse de l'école historico-critique, celle d'une fondation tardive de nos diocèses. Alors que l'histoire transmise par nos traditions invalide bien entendu l'idée d'une construction progressive au fil des siècles de l'église.

La vie primitive de St Martial ou la Vita antiquior » date-t-elle du 6^e ou du 9^e siècle ?

Attachons nous à traiter un exemple parmi les nombreux saints évangélistes du 1^{er} siècle et voyons sur Saint Martial les arguments de part et d'autre. Le sujet étant très vaste, nous ne regarderons que le débat autour de « La vie primitive de St Martial ou la Vita antiquior ». Date-t-elle du 6^e ou du 9^e siècle ? Est-elle une histoire construite à partir de rien par « vanité de clocher » par les moines de Limoges à la création de leur abbaye en 848 ? Ou est-elle une histoire écrite dès 1^{er} siècle et retranscrite au 6^e siècle suite à la perte du document original ? Cela a donné lieu un débat tendu entre Mgr Duchesne et Mgr Bellet, auquel ont pris part l'abbé François Arbellot, prêtre du diocèse de Limoges., qui a travaillé ardemment de nombreuses années à l'étude de la vie de Saint Martial et Charles de Lasteyrie, qui lui a fait son mémoire de l'école des chartes sur l'abbaye Saint Martial en se faisant le grand défenseur des thèses de Mgr Duchesne. Charles de Lasteyrie, futur ministre de l'économie de la 3^e république, est lui aussi originaire du Limousin.

La position de départ de Mgr Duchesne et de Charles de Lasteyrie est la suivante. Je cite ce dernier : *« Cette fable, car « la vie primitive de St Martial » en est une, a été inventée pour les besoins financiers de la future abbaye et servira dès lors à convaincre de généreux donateurs au regard leur illustre évêque devenu soudainement disciple du Christ et compagnon de saint Pierre. Elle a donc été inventée au moment de la création de l'abbaye soit vers 848. »* Dans cette hypothèse, il nous faut admettre que les moines ont fondé leur abbaye sur une vaste escroquerie et que l'évêque et puis le pape se sont empressés d'approuver cette manière de faire en toute connaissance de cause !

La position de Mgr Duchesne est la suivante : *« Cette réclamation (de l'apostolicité), assez suspecte en elle-même et par la façon dont elle s'est d'abord exprimée, est contredite par Grégoire de Tours. Quelle que soit, en effet, la créance que mérite la date attribuée par notre vieil historien à la mission des sept évêques, une chose est sûre, c'est que, pour lui, la fondation de l'église de Limoges ne remonte pas au-delà du milieu du 3^e siècle, et, par conséquent, que saint Martial n'est pas un disciple immédiat de saint Pierre. »*

Dans sa première édition en 1890, Mgr Duchesne datait même ce document du 11^e siècle, construit, disait-il, de toute pièce pour le concile de Limoges en 1031 qui a statué sur l'apostolicité de Saint Martial.

En 1892, l'abbé Arbellot a découvert une ancienne vie de saint Martial provenant de l'abbaye de Reichenau écrite par le moine Reginbertus, mort en 846. Mgr Duchesne corrige le tir *« La vie de saint Martial était, je crois, de date récente quand elle a été insérée dans le manuscrit de Reichenau »*. Mgr Bellet lui répond *« qu'à défaut de données positives, le mieux est de ne rien affirmer, sinon que le manuscrit est antérieur à 846 »*.

Va alors s'engager alors un débat sur 3 sujets :

1) Les recherches de l'abbé François Arbellot l'ont amené à découvrir un poème par saint Fortunat (530-609) où sont résumées en quelques vers, les principales traditions sur saint Martial, le compagnon de saint Pierre, telles qu'elles sont relatées dans la « vie primitive de saint Martial ». Ce qui prouve que Saint Fortunat (570) a eu accès à ce document, s'il est bien l'auteur de ce poème. Ce poème a été retrouvé dans un manuscrit du 12^e siècle de la bibliothèque de Laurent de Médicis. Date trop tardive aux yeux de Mgr Duchesne, qui le considère sans plus d'examen comme un faux. Et cela alors qu'aucun élément propre à une analyse critique que ce soit sur la forme ou le fond du document n'autorise à le rejeter. On pourrait également s'interroger sur les motivations du faussaire alors que ce poème n'a pas constitué une pièce à conviction au moment du concile de Limoges en 1031.

2) Mgr Bellet montre que le cursus du document correspond à un style rythmique, car il est fondé sur l'accent tonique, et cette forme d'expression est typique du 6^e siècle et ne se rencontre pas plus tard. Mgr Duchesne souligne néanmoins que 3 pièces hagiographiques du 9^e et du 10^e siècle sont dans le même cas.

3) Enfin Mgr Bellet a publié en 1899 une étude intitulée « l'âge de la vie primitive de Saint Martial ». Cette étude très détaillée, 40 pages très denses, établit que le texte remonte bien au 6^e siècle : par exemple il démontre que la vie de saint Éloi, écrite par saint Ouen avant 684, reprend des éléments de la vie primitive de saint Martial, et non l'inverse. De la même manière, les miracles racontés dans la vie Primitive de Saint Martial ont bien été repris par Grégoire de Tours dans le De gloria confessorum écrit en 584.

Je note que ni Mgr Duchesne, ni Charles de Lasteyrie n'ont répondu aux arguments développés par Mgr Bellet dans cette dernière étude. L'étude est en accès libre sur internet si vous souhaitez vous faire votre propre opinion.

Après lecture, la mienne est faite : le texte de l'anonyme a bien été écrit avant 580. Ce qui renforce singulièrement l'authenticité de ce document : saint Martial est donc un apôtre du 1^{er} siècle.

Le 25 janvier 1899, Mgr Touchet, évêque d'Orléans et originaire du diocèse de Bayeux, prononçait le discours d'usage à la cérémonie du sacre Mgr Amette, nouvel évêque de Bayeux. Il lui disait : « J'ai l'honneur, Monseigneur, de vous présenter ma mère très vénérée et très aimée, l'Église de Bayeux. C'est une noble dame, dont l'origine remonte aux temps héroïques du christianisme. Son père serait Exupère, son aïeul Clément, son bisaïeul Pierre, qui fut l'aîné des vicaires du Christ. Je n'ignore pas que quelques savants, chagrins sans doute, ont prétendu qu'elle n'était pas née au premier siècle, mais au troisième. Ce ne serait que bien plus tard, vers le millénaire, que quelque moine trop zélé lui aurait fabriqué des parchemins qui la vieillissent de deux cent cinquante années environ. Il aurait sévi alors une épidémie de moines de ce genre, de moines faussaires ; faussaires à Rouen, faussaires à Orléans, faussaires à Sens, faussaires à Paris, faussaires à Narbonne, faussaires à Marseille, à Arles, à Toulouse, partout, excepté cependant à Lyon. Moi, je trouve que cela fait beaucoup de faussaires, et malgré mon respect sincère pour la science qui distingue certains patrons d'une par pareille théorie, je maintiens nos croyances traditionnelles »

Une autre lettre, écrite par Mgr Cotton, évêque de Valence, prenait encore plus directement à partie les critiques. « Les exigences de cette école sont vraiment bien extraordinaires. Il lui faut des documents et des témoignages remontant aux premiers siècles, et tout ce qui n'a pas été affirmé par des écrits datant de cette période primitive est pour elle de nulle valeur. On irait loin avec ce raisonnement et on aurait bien vite supprimé les trois quarts de l'histoire et même du dogme

catholique.... La manière dont on traite saint Adon, pour ne citer que cet exemple entre tant d'autres, nous donne la caractéristique des procédés et des tendances de cette méthode dite scientifique. Bref, on détruit, on n'édifie pas. Outre qu'un tel résultat ressemble assez bien à du parti pris et qu'il est lui-même très peu scientifique, il a un grave défaut : il ne manque pas seulement de vrai sens critique, il manque encore de vrai sens chrétien. »

En conclusion, même si le livre les Fastes épiscopaux témoigne de l'érudition impressionnante de son auteur tant sur l'histoire des diocèses que sur les évangélisateurs du 1^{er} siècle, il présente de nombreux faits de manière biaisée, et cela en développant si besoin des sophismes, souvent enveloppés dans une rhétorique aussi brillante que manipulatoire. L'objectif principal de ce livre est de démontrer, comme annoncé dans l'introduction, que la valeur de nos traditions du 1^{er} siècle est entièrement nulle. De manière évidente, il vient conforter le courant moderniste dans ses errements. Dès lors honorer nos saints du premier siècle n'est pas seulement un acte de piété et de justice, mais aussi une manière de rappeler avec force que notre église est celle de saint Pierre et de saint Paul et qu'elle a été fondée par le Christ.